



Syndicat de l'Enseignement Agricole
Ministère de l'agriculture et de l'alimentation
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
Dossier suivi par : Didier FLEURY
didier.fleury@educagri.fr
tél : 06.86 62 12 99

Paris le, 9 décembre 2021

Didier FLEURY
Secrétaire général du SEA- UNSA
à
Monsieur Jean Luc MELENCHON
2 rue Kellermann
BP 80157
59053 ROUBAIX CEDEX

Notre organisation syndicale SEA - UNSA vous sollicite afin de connaître votre position sur les conditions d'emploi liées à l'apprentissage agricole public.

Actuellement, ce sont 5000 agents contractuels sur budget des établissements agricoles publics (EPLEFPA) qui enseignent dans 94 CFA et 154 CFPPA. Ils contribuent ainsi à la première mission de l'enseignement agricole portant sur la formation, un taux d'insertion de plus de 85% des jeunes et des demandeurs d'emploi à l'issue de leur formation (du CAP au diplôme d'ingénieur) en est le résultat concret.

Mais l'encadrement réglementaire de leur profession fait défaut.

Alors que les conditions de travail dans les CFA de l' Education Nationale sont régies par un décret, elles sont pour le Ministère de l'Agriculture soumises à des arbitrages locaux au nom de l'autonomie des établissements.

Ainsi, les agents contractuels sur budget, et plus encore depuis la loi Pénicaud qu'ils sont chargés de mettre en œuvre, exercent leur métier sans convention collective, sans inspection du travail puisqu'ils relèvent du droit public et sans cadre réglementaire national puisqu'ils ne sont pas des agents du Ministère.

Cette situation ubuesque date de 1998 sans qu'aucune solution harmonisée et respectueuse des enseignants formateurs n'aboutisse.

Si certains CFA - CFPPA « vertueux » appliquent aux personnels des obligations de service et des salaires similaires à ceux des titulaires, d'autres imposent des conditions de travail d'un autre temps et des salaires qui n'ont pas été revus depuis 23 ans.

Certains que l'insertion professionnelle des apprenants de l'enseignement agricole constitue une préoccupation importante de votre candidature à la Présidence de la République, nous sommes à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Nous vous assurons de nos meilleurs sentiments et vous adressons nos respectueuses salutations.

Didier FLEURY